

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER



CENTRE MONTGRÉ
41 RUE HENRI MAILLY - 62300 LENS

SOMMAIRE



p.3

Présentation

Modalités de fonctionnement

p.4



p.5

Activités & Accompagnements

Des professionnels dédiés aux usagers

p.6



p.7

Tarifs & Aides

PRÉSENTATION



L'accueil de jour Alzheimer se situe à 5 minutes du centre ville de LENS.

Installé au sein du Centre Montgré, l'accueil de jour Alzheimer propose :

- des locaux dédiés
- un jardin sécurisé
- un encadrement par des professionnels formés
- une prise en charge personnalisée et adaptée

Missions :

- Maintenir l'autonomie au travers d'activités
- Repérer les modifications comportementales
- Permettre le plus longtemps possible le maintien à domicile
- Accompagner les familles : les aider à préserver ou à rétablir des contacts sociaux
- Informer et conseiller sur la maladie et ses répercussions sur la vie quotidienne.

Conditions d'admission :

- Avoir plus de 60 ans
- Etre diagnostiqué atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée par un neurologue ou un gériatre

La pré admission se compose de la programmation d'une consultation médecin-ergothérapeute ainsi que d'un rendez-vous administratif permettant de présenter la structure, d'évaluer le besoin et le coût de la prise en charge.

Admission définitive décidée après essai sur 1 journée ou 2 ½ journées.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT



L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Sauf lors des périodes de fermeture (8 semaines/an).

L'accueil des personnes se fait à la journée ou à la ½ journée, 1 à 2 jours par semaine.

Le référent administratif est joignable au 03 21 69 19 42.

Le transport est organisé et assuré au choix soit par la famille soit par la structure (sauf personnes en fauteuil roulant):

- s'il est assuré par l'entourage, un forfait de 13, 41 €/jour est reversé à la famille

- s'il est assuré par la structure, le transport n'est pas facturé à l'utilisateur.

Un relais entre l'accueil de jour et le domicile est organisé par la remise du

cahier de liaison transmis à chaque fin de journée à la famille.

Il renseigne sur le déroulement de la journée et les observations de l'encadrement médical et paramédical.

Exemple d'une «Journée type»

9h-9h30 : Accueil des personnes, café

9h30-11h : Activités cognitives

11h-11h15 : Pause, collation

11h15-12h : Activités cognitives

12h-13h : Repas thérapeutique

13h-14h : Détente, petits jeux,

lecture/ **Départ et arrivée des personnes en 1/2 journée.**

14h-15h45 : Activités

15h45-16h15 : Collation

16h15-16h45 : Evaluation partagée de la journée et préparation au départ.

ACTIVITÉS & ACCOMPAGNEMENTS

Un programme de stimulation varié

- **Atelier cognitif** (exercices et jeux) : solliciter les capacités de concentration, de mémorisation et d'observation.



- **Activités manuelles** (création d'objets et jardinage) : exercer la mémoire, les reconnaissances tactiles et visuelles, etc.

- **Activité cuisine** : stimuler la mémoire sensorielle, la gestuelle, l'échange.



- **Activités corporelles** (gymnastique douce, marche avec obstacles) : Favoriser le bien être et l'autonomie, en axant les séances sur le schéma corporel.

- Atelier musique et chant :

Remémoration de chants et mélodies connus, découverte de rythme, etc.

- Atelier réminiscence :

Exploration de la mémoire essentiellement biographique.

- **Repas thérapeutique** : Repérer les éventuels troubles de l'alimentation et de la nutrition et chercher à les pallier et maintenir les capacités à réaliser des actes de la vie quotidienne.

Un accompagnement des familles personnalisé

- Des groupes de paroles sont organisés périodiquement avec la psychologue et l'ergothérapeute de l'accueil de jour

- Pour les familles des patients suivis en consultations mémoire au CH de Lens, possibilité de participer à des groupes de parole-soutien spécifiques.

- Informations sur les structures d'aides aux parents de malades d'Alzheimer par le CLIC et le réseau Vie l'âge joignable au 03 21 200 800.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact auprès de l'ergothérapeute ou à défaut du secrétariat administratif de l'accueil de jour.

DES PROFESSIONNELS DÉDIÉS AUX USAGERS



Un médecin référent évalue l'état de santé initial pour une prise en charge adaptée. Il suit également l'évolution de l'autonomie du résident.

Une ergothérapeute, en tant que référente de l'accueil de jour, met en place les activités, réalise l'évaluation des séances et co-anime les groupes de parole.

Une aide médico-psychologique accompagne l'ergothérapeute dans la mise en place des activités.

Une psychologue propose des entretiens individuels et/ou co-anime les groupes de parole.

Une psychomotricienne et une éducatrice Activité Physique Adaptée animent ponctuellement certains groupes du programme d'activité.

L'assistante sociale conseille les familles si besoin dans les démarches de placement ou d'aides à domicile.

Une référente administrative accueille et aide à la constitution et au suivi du dossier.

TARIFS & AIDES



LE TARIF «ACCUEIL DE JOUR» SE COMPOSE DE :

UN TARIF HÉBERGEMENT

+

UN TARIF DÉPENDANCE

Ces tarifs varient en fonction de :

- la formule (Journée/ Demi-journée)
- et de l'option (Déjeuner) retenue

ainsi que des éventuelles aides perçues par le patient.

Ces aides sont versées par le Conseil Général et permettent de prendre en charge une partie des frais sous conditions :

- L'aide sociale (sans obligation alimentaire) qui permet, en fonction des ressources, de diminuer éventuellement le coût du tarif hébergement.
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie qui, selon le niveau de dépendance, prend en charge l'écart entre le ticket modérateur et le montant total du tarif GIR 3-4 ou GIR 1-2.

**L'assistante sociale de l'accueil de jour est joignable
par l'intermédiaire de l'ergothérapeute.**

[illegible]

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

Centre MONTGRE
41 rue Henry Mailly
62300 LENS

Accueil administratif : 03 21 69 19 42



Centre Hospitalier de Lens